

305164-2026 - Mise en concurrence

France – Services traiteur – PRESTATIONS DE TRAITEUR POUR LES BESOINS INTERNES DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

OJ S 86/2026 05/05/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06)

Adresse électronique: commandepublique@palaisdesfestivals.com

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique, contrôlée par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: PRESTATIONS DE TRAITEUR POUR LES BESOINS INTERNES DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

Description: PRESTATIONS DE TRAITEUR POUR LES BESOINS INTERNES DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

Identifiant de la procédure: 65cab9ad-ed00-4641-8aa9-eb16687cd5a6

Identifiant interne: 26/05

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 55520000 Services traiteur

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, ses dépendances et ses abords

Ville: Cannes

Code postal: 06400

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Informations complémentaires: La consultation donnera lieu, en application des articles L. 2125-1-1°, R. 2162-1, R. 2162-2 - alinéa 2, R. 2162-4-2°, R. 2162-5, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec le maximum ci-après indiqué: Lot 1: Petits-déjeuners et pauses café: 6 000 EUR HT; Lot 2: Cocktails déjeunatoires et dîners: 150 000 EUR HT.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Information concernant le lot 1: Conformément à l'article R. 2123-1-2° du Code de la commande publique qui dispose que : « L'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer un lot d'un marché alloti dont le montant total est égal ou

supérieur aux seuils de procédure formalisée et qui remplit les deux conditions suivantes : a) La valeur estimée de chaque lot concerné est inférieure à 80 000 euros hors taxes pour des fournitures ou des services ; b) Le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots ; et conformément à l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique qui dispose que : « l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables [...] pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 euros hors taxes et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R. 2123-1 », lequel précise que le montant cumulé de ces lots ne doit pas excéder 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots, il a été décidé de passer le lot no 1 de gré à gré. Aussi seul le lot n° 2 fait-il l'objet de la présente consultation.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Cocktails déjeunatoires et dîatoire

Description: Prestation de traiteur pour les besoins internes du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes

Identifiant interne: 26/05

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 55520000 Services traiteur

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, ses dépendances et ses abords

Ville: Cannes

Code postal: 06400

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 150 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: La consultation donnera lieu, en application des articles R. 2162-1, R. 2162-2 – alinéa 2, R. 2162-4-2°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande. L'accord-

cadre est conclu sans montant minimum et avec le maximum ci-après indiqué. Les prestations de l'accord-cadre seront susceptibles de varier de la manière suivante : - Lot 2: Cocktails déjeunatoires et dînatoires: maximum de 150 000 € HT annuel. Information concernant le lot 1: Conformément à l'article R. 2123-1-2° du Code de la commande publique qui dispose que : « L'acheteur peut recourir à une procédure adaptée pour passer un lot d'un marché alloti dont le montant total est égal ou supérieur aux seuils de procédure formalisée et qui remplit les deux conditions suivantes : a) La valeur estimée de chaque lot concerné est inférieure à 80 000 euros hors taxes pour des fournitures ou des services ; b) Le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots ; et conformément à l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique qui dispose que : « l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables [...] pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 euros hors taxes et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R. 2123-1 », lequel précise que le montant cumulé de ces lots ne doit pas excéder 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots, il a été décidé de passer le lot no 1 de gré à gré. Aussi seul le lot n° 2 fait l'objet de la présente consultation. Un chiffre d'affaires annuel minimal de 225 000, 00 euros HT est exigé des candidats au lot n° 2 (voir point A.3 des pièces relatives à la candidature à remettre, ci-avant).

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Nom: Valeur Technique

Description: Qualité Globale de la prestation proposée Les critères d'attribution contiennent des sous-critères précisés dans le Règlement de Consultation. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Nom: Moyen mis en œuvre du RSE et QSE

Description: Moyen mis en œuvre du RSE et QSE Les critères d'attribution contiennent des sous-critères précisés dans le Règlement de Consultation. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix des prestations

Description: Prix des prestations apprécié au regard du montant total indiqué dans le devis quantitatif estimatif (DQE) ;

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://marches-securises.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 02/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Conformément à l'article R. 2192-11-2° du Code de la commande publique, les sommes dues en principal en exécution du marché sont payées dans un délai global ne pouvant excéder soixante (60) jours, par virement bancaire. Le dépassement du délai de paiement susvisé ouvre de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement, à compter du jour suivant l'expiration du délai. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de dix points de pourcentage. Les intérêts moratoires sont augmentés d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal de grande instance de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Greffe du tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal de grande instance de Marseille

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06)

Numéro d'enregistrement: 38315023200015

Adresse postale: Société d'Économie Mixte pour les Événements Cannois (SEMEC) La Croisette, CS 30051

Ville: Cannes Cedex

Code postal: 06414

Subdivision pays (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays: France

Adresse électronique: commandepublique@palaisdesfestivals.com

Téléphone: +33 492998400

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal de grande instance de Marseille

Numéro d'enregistrement: 17130111200776

Adresse postale: 6, rue Joseph Autran,

Ville: MARSEILLE CEDEX 06

Code postal: 13281

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: Greffe du tribunal judiciaire

Adresse électronique: accueil-marseille@justice.fr

Téléphone: +33 491155050

Télécopieur: +33 491544290

Adresse internet: <http://www.justice.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 97b2d41d-434c-4932-8511-8d5b31c5ce48 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 30/04/2026 16:12:17 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 305164-2026

Numéro de publication au JO S: 86/2026

Date de publication: 05/05/2026